



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le ministre

Paris, le 22 DEC. 2022

Réf : MT/2022-12/51271



M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen
Hôtel de Ville de Rouen
2 Pl. du Général de Gaulle
76000 ROUEN

Monsieur le Maire,

Cher Nicolas,

Dans votre courrier en date du 17 octobre, vous m'avez fait part de votre mécontentement sur le changement d'horaire de la desserte directe du Havre à Marseille par TGV à compter du 11 décembre 2022. Vous faites également part de votre inquiétude sur un possible futur abandon de la desserte directe.

Sachez que je suis, comme vous, très attentif à la qualité de la desserte ferroviaire de tous les territoires.

La liaison TGV entre Marseille et Le Havre constitue un service librement organisé par la SNCF. L'entreprise s'attache, dans ce cadre, à concilier la réponse au besoin de mobilité des voyageurs avec la recherche de l'équilibre économique du service. Elle a décidé, dans cet esprit, de modifier les horaires afin d'optimiser la maintenance des rames alors que le secteur du Havre ne dispose pas de centre de maintenance.

Compte tenu de l'importance de l'horaire de circulation pour les usagers normands que vous m'avez signalée, j'ai demandé au Président-directeur général de SNCF Voyageurs de dresser le bilan de cette expérimentation d'ici juin 2023, comme vous le constaterez dans le courrier qui m'a été adressé en pièce jointe. Afin de préserver la possibilité d'un retour à l'horaire antérieur dès le second semestre 2023, l'entreprise s'est également engagée, à ma demande, à réserver auprès de SNCF Réseau les sillons correspondants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amicalement,

Clément Beauce

Clément BEAUNE